

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID : 029-212901052-20210416-2021200-DE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 14 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 16 avril 2021, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à la salle LE VALLON le mercredi 14 avril 2021, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents :

CLAISSE Laurence, SALIOU Louis, Nadine ABAZIOU, MORRY Yvan, PORTAILLER Christine, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, TORRES Sonia, JEZEQUEL Sébastien, KERVELLA Julie, LUNVEN Ronan, BLEAS Karine, BOURGET Frédéric, LE ROUX Delphine, RIVIERE Philippe, DUCLOS Corinne, BALANANT Yvon, BECKING Hélène, BILLON Arnaud, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, PHELIPPOT Samuel, ABIVEN Claude (arrivé à 18h40), AUFFRET Eliane, ROPERT Benjamin, MARTINEAU Gaëlle, MEUDEC Gilbert, DEWAILLY Nolwenn.

Absent ayant donné procuration :

Daniel PERVES, Adjoint au Maire, a donné procuration à Christine PORTAILLER, Adjoint au Maire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Frédéric BOURGET, Conseiller municipal, est nommé pour remplir cette fonction.